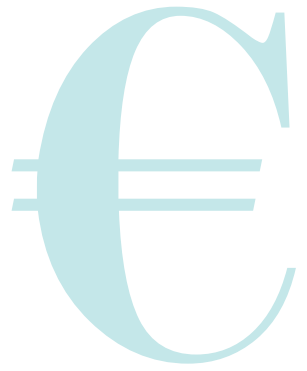
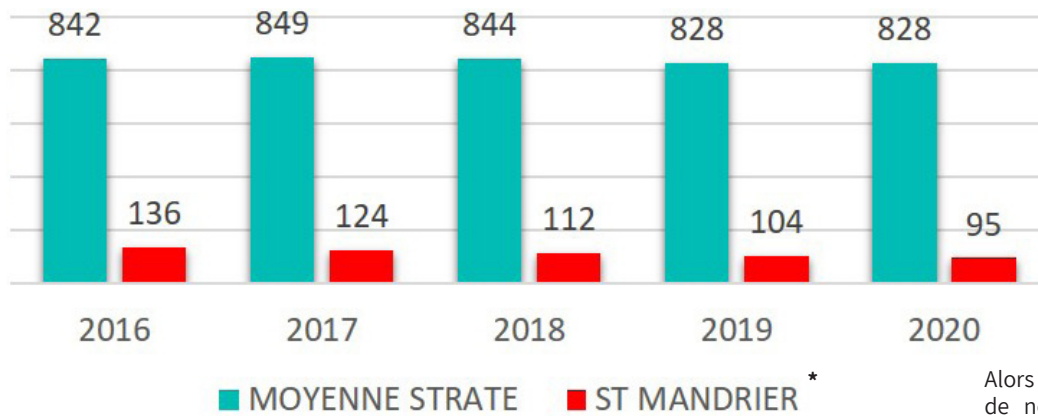


DOSSIER SPÉCIAL

Le BUDGET Communal



ENCOURS DE LA DETTE EN EURO PAR HABITANT



* : Notre strate :
Communes de 5 000 à 10 000
habitants.

Alors que la moyenne des communes de notre strate affiche un endettement par habitant qui dépasse les 820 €, Saint-Mandrier se situe à une place plus qu'honorable avec 95 €/habitant.

Si nous devons mobiliser la totalité de notre autofinancement afin de rembourser la dette totale, il nous faudrait 11 mois pour le réaliser.

Dans de nombreuses communes, ce temps se mesure en années.

Là encore, notre saine gestion des finances nous permet d'afficher une forte capacité de désendettement. Par voie de conséquence, notre capacité d'endettement reste intacte depuis de nombreuses années et nous permet d'envisager l'avenir de façon pondérée.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le résultat global, toutes sections confondues, représente 2 143 354 € en positif. La section fonctionnement dégage un excédent de 3 342 666 € qui permettra, entre autres, d'effectuer un virement à la section d'investissement pour un montant de 1 806 000 € et de couvrir le besoin de financement de l'investissement pour 1 199 312 €.

LE BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA COMMUNE

Le budget primitif a été établi en fonction des éléments de la Loi des Finances et sur un principe d'équilibre et de prudence, d'autant plus nécessaire en cette période difficile. Il nous faut tenir compte des subventions d'état, qui, après avoir baissé de 2 600 000 € sur 7 ans, semblent se stabiliser. Nous devons également être vigilants avec nos ressources fiscales (TH, TF, TFNB), renforcer notre maîtrise des dépenses, tout en poursuivant notre politique d'investissement.

Le BP global s'établit à **13 601 962 €**.
La section fonctionnement à **9 019 655 €** et l'investissement à **4 582 307 €**.

Nous prévoyons une pénalité de 126 000 € pour non respect des quotas de logements sociaux de la loi « SRU ». Sans oublier l'Attribution de compensation versée à la Métropole pour 763 000 € en fonctionnement et 201 000 € en investissement.

LES ASSOCIATIONS

En cette année 2021, pour laquelle il a été nécessaire de procéder à des ajustements budgétaires, et où tous les acteurs financiers ont baissé leurs lignes, nous tenons à remercier tout particulièrement les associations de notre commune qui « ont joué le jeu » et participé à l'effort collectif.

En effet, les montants distribués ont diminué de 55 000 €. Toutefois, ainsi que le maire l'a expliqué lors de nos diverses rencontres, l'enveloppe globale reste identique (237 000 €) afin de pouvoir participer à des actions spécifiques et rester présents aux côtés des associations.

Nous espérons tous un retour à une vie associative normale et fructueuse.



CHRONOLOGIE DE NOTRE PROCÉDURE BUDGÉTAIRE

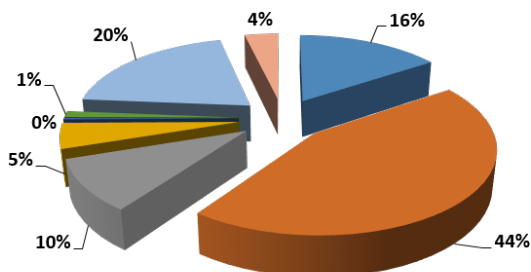
- Nov. 2020** : Étude des ¼ de crédits nécessaires à la réalisation de nos actions entre le 01/01/2021 et le vote du BP.
- 31/12/2020** : Arrêt des comptes de la commune et mise en adéquation avec le Trésor Public.
- 25/02/2021** : Commission des Finances « Débat d'Orientation Budgétaire » (DOB).
- 12/03/2021** : Conseil Municipal « Adoption du DOB ».
- 25/03/2021** : Commission des Finances « Présentation des Comptes Administratifs 2020 (CA) et des Budgets Primitifs 2021 (BP) ».
- 09/04/2021** : Conseil Municipal « Adoption des CA 2020 et BP 2021 ».

Merci à tous les intervenants dans cette procédure (Élus et Agents).

LE FONCTIONNEMENT EN 2021

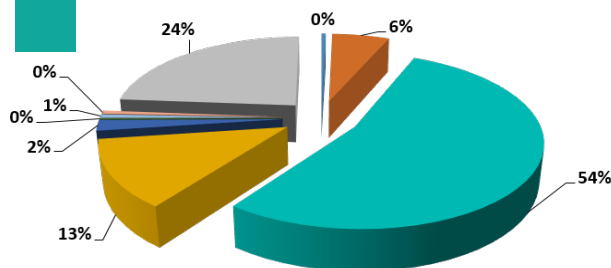
DÉPENSES

- Charges à caractère général : 1 409 390 eur
- Charges de personnel : 3 999 000 eur
- Atténuation de produits : 895 090 eur
- Autres charges courantes : 445 965 eur
- Charges financières : 23 671 eur
- Charges exceptionnelles : 109 445 eur
- Virement à la section d'investissement : 1 805 558 eur
- Opérations d'ordre entre sections : 331 536 eur



RECETTES

- Atténuation de charges : 40 000 eur
- Produits des services : 540 135 eur
- Impôts et taxes : 4 842 628 eur
- Dotations et participations : 1 146 500 eur
- Autres produits de gestion courante : 183 000 eur
- Produits exceptionnels : 10 000 eur
- Reprises de provisions : 59 518 eur
- Opérations d'ordre : 54 520 eur
- Excédent reporté : 2 143 354 eur



LE BUDGET ANNEXE DES GÎTES DE L'ERMITAGE



Le budget primitif s'établit à **136 037 €**, pour un fonctionnement de 85 000 € et des investissements de 51 037 €.

- Pour 2020** : Malgré un début d'année difficile, la fréquentation des gîtes reste stable et permet de dégager un résultat d'exploitation de près de 10 000 €.
- Pour 2021** : Les recettes prévues correspondent à la location des 3 gîtes (sous effet Covid) pour un montant de 25 000 € et au résultat final 2020 reporté pour 60 000 €. Les dépenses quant à elles regroupent les frais nécessaires à la gestion et à l'exploitation des gîtes.

Aux dires de Marie-Jo et Michel... "Les vacanciers n'ont qu'une hâte, c'est de revenir !" Et nous les comprenons.

LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT EN 2021

Les opérations d'investissement représentent un montant de **3 466 782 €** sur les 4 582 307 € du total de la section d'investissement dont :

- Le projet de centre aéré sur la propriété Fliche pour lequel nous débloquons cette année 900 000 € et qui, nous l'espérons, permettra d'accueillir une centaine d'enfants.
- Le projet de « Foyer des Jeunes / Médiathèque » auquel nous consacrons 700 000 € en 2021.
- Des investissements courants et nécessaires aux Mandréens pour 1 866 782 € (dont l'achat d'un nouveau bus, l'ancien étant devenu obsolète : 100 000 € // le renfort de la vidéo protection : 245 000 € // le renfort de la surveillance et sécurité sanitaire des plages: 42 000 €...).



Renfort de la vidéo protection



Propriété Fliche-Bergis



L'actuel Foyer des jeunes



Un nouveau bus

EN BREF... CE QU'IL FAUT RETENIR

Le fonctionnement :

- Des **dépenses maîtrisées à 9 019 000 €**, avec une masse salariale constante qui suit la cherté de la vie et les évolutions de carrières (3 999 000 €).
- Un virement de la section fonctionnement à l'investissement de 1 800 000 € afin d'aborder sereinement nos projets.
- Après avoir connu de nombreuses baisses (2 600 000 € sur 7 ans), les subventions d'état restent stables cette année encore pour 900 000 €.
- Une projection de nos dépenses et de nos recettes qui tient compte de l'effet Covid.

L'investissement :

- Diverses opérations pour un **montant total de 3 467 000 €** dont 900 000 € et 700 000 € consacrés simultanément à 2 grands projets (le Centre Aéré à Fliche et le Foyer/Médiathèque au centre du village).

La fiscalité de la commune :

- Des taux de TH, TF, TFNB inchangés** cette année encore, et qui sont parmi les plus bas de la métropole.

L'épargne :

L'épargne brute de 532 000 € soit 91 €/habitant.

La dette :

- Une dette de 95 €** par habitant (820 € en moyenne dans les communes de notre strate).
- Une capacité de désendettement de 11 mois** (plusieurs années pour de nombreuses communes de notre strate).

Annie **ESPOSITO**
1^{ère} Adjointe au Maire,

Chargée des Affaires financières et budgétaires et de la Gestion du personnel